

LES 18 ENGAGEMENTS RSE DE LA PROPRETÉ



Les 18 engagements RSE du référentiel ont été définis en croisant les lignes directrices et domaines d'actions de l'ISO 26000 et les enjeux RSE du secteur mis en lumière dans l'Enquête sur les dynamiques RSE des entreprises de propreté (Monde de la Propreté – 2018).

La pondération (exprimée en %) associée à chaque engagement traduit son importance pour le secteur de la propreté.

Elle tient compte de l'avis des parties prenantes, des lignes directrices de l'ISO 26 000 et du périmètre des questions : celles couvrant plus de sujets que d'autres ont, de fait, une pondération plus importante.

VISION ET GOUVERNANCE

- 1 Vision, valeurs, prospective et déclinaison de la politique RSE 6%
- 2 Dialogue avec les parties prenantes 4%
- 3 Innovation sociétale de la prestation 4%
- 4 Achat responsable 6%
- 5 Bonnes pratiques de la concurrence et Ethique des Affaires 6%
- 6 Communication et transparence sur les performances RSE 4%

RESSOURCES HUMAINES ET ENGAGEMENT SOCIAL

- 7 Gestion de la santé et de la sécurité au travail 9%
- 8 Attractivité de l'entreprise et du métier – sourcing, recrutement et intégration des nouveaux collaborateurs 5%
- 9 Fidélisation, professionnalisation et qualification des salariés 6%
- 10 Organisation du temps de travail 6%
- 11 Insertion 4%
- 12 Diversité et non-discrimination 4%
- 13 Dialogue social 6%

ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

- 14 Mobilité 5%
- 15 Réduction des impacts de la prestation sur l'environnement et appui à la transition écologique des clients 8%
- 16 Adoption des principes de préservation de l'environnement dans l'entreprise 2%

ENGAGEMENT SOCIÉTAL

- 17 Relation clients et bénéfiques aux usagers 10%
- 18 Ancrage territorial et implication de l'entreprise le développement économique et social et dans les projets environnementaux du territoire 5%